

La Résidence Paulette Sauboua (Bègles)

La Résidence Paulette Sauboua représente 1620 m² sur 3 bâtiments implantés à Bègles, commune de Bordeaux Métropole, à proximité des commerces, des services et des transports en commun.

48 appartements

- Sur 3 bâtiments
- 36 T1 bis de 30 m²
- 10 T2 de 42 m²
- 2 T3 de 60 m²

+ des espaces communs

- 1 salle d'activité commune
- 1 cuisine
- Bureaux du personnel
- 1 terrasse
- 32 places de parking

La résidence Paulette Sauboua peut accueillir des personnes vivant seules, en colocation choisie ou en couple.



Chaque appartement est pourvu d'une cuisine équipée. Des espaces sont disponibles pour l'installation d'un réfrigérateur et d'un lave-linge (à la charge du résident).

Les habitants pourront cuisiner ou acheter leurs repas pour le prendre dans leur appartement ou dans la salle commune.

Retrouvez le dossier
de candidature pour le
Logement-Foyer sur le site :
adapei33.com



Renseignements :
Tél. 06 24 01 67 52
lf.begles@adapei33.com



www.adapei33.com



En partenariat avec :



Financé par :



La Résidence Paulette Sauboua (Bègles)



**48 logements autonomes
au cœur de la Cité**

Le Logement-Foyer propose des logements privatifs assortis d'espaces collectifs et de services, dont l'usage reste facultatif pour l'habitant.

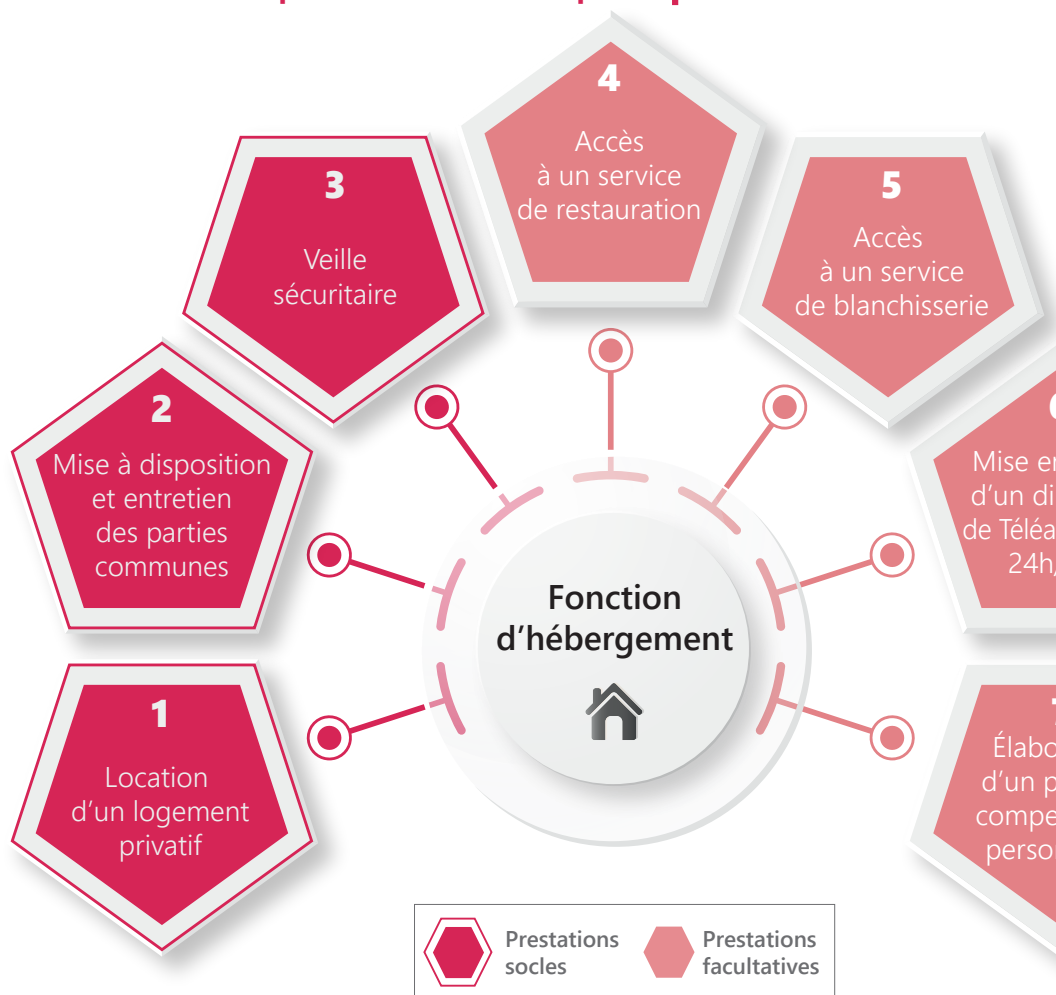
Formule intermédiaire entre l'hébergement collectif traditionnel et le logement autonome, le Logement-Foyer propose une nouvelle réponse aux personnes en situation de handicap qui souhaitent vivre en logement autonome.

Qui peut bénéficier de ces logements ?

Pour devenir résident du Logement-Foyer, il est nécessaire d'avoir n'importe quelle notification d'orientation de la MDPH (hors FAM / MAS).

Les appartements sont attribués en fonction des projets de vie et de critères de priorité définis : maintien ou accès à l'emploi, situation d'isolement, perte d'autonomie en logement autonome...

1 mission | 2 fonctions | 12 prestations



Une Fonction d'hébergement

Le Logement-Foyer propose des logements individuels adaptés et sécurisés et des parties communes dédiées aux apprentissages et animations sociales et culturelles.

Objectif ► Veiller à l'état de bien-être et de sécurité, matériel, physique et psychique des personnes.

Une mission sociale

Le Logement-Foyer propose un logement à des personnes adultes en situation de handicap et organise un accompagnement afin de développer et/ou maintenir leur autonomie dans la vie sociale et quotidienne, en vue de favoriser leur insertion.



Une Fonction éducative et d'intégration sociale

Le Logement-Foyer propose, à partir de toutes les situations du quotidien, une guidance et des étayages adaptés aux capacités et aux besoins de chacun.

Objectif ► *Acquérir, maintenir et développer des compétences sociales pour tendre vers la meilleure autonomie des personnes en vue de favoriser leur intégration sociale.*

